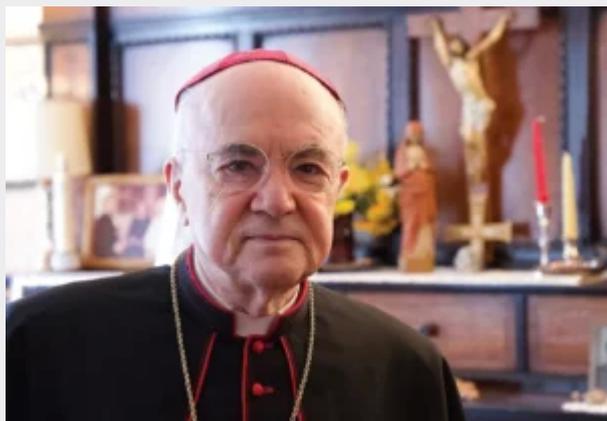


L'archevêque Viganò est excommunié de l'anti-église de Bergoglio



Bergoglio sous la bannière de l'Antéchrist, Viganò sous la bannière du Christ

Par le Patriarcat Catholique Byzantin

Le public catholique a été informé que le pseudo-pape Bergoglio, connu pour s'être rebellé contre Dieu en légalisant et en bénissant l'un des péchés les plus graves, à savoir la sodomie, a « excommunié » l'ancien nonce américain Carlo Maria Viganò, de son anti-église. Il n'est pas nécessaire de défendre l'archevêque fidèle au Christ devant ceux qui recherchent la vérité. Ils le connaissent déjà bien comme étant un défenseur courageux des enseignements du Christ, comme quelqu'un qui a publiquement souligné l'unité de l'Église Profonde avec l'État Profond, et dont les discours hautement moraux influencent la scène politique. C'est un miracle de Dieu qu'il soit encore en vie aujourd'hui, car ces deux organisations profondes, qui promeuvent la destruction morale et physique des individus et de l'Humanité, le considèrent comme leur ennemi juré. C'est aussi la raison pour laquelle, si l'on lit les informations officielles du grand public ou les informations officielles de l'Église à la manière du courant dominant, on ne lira que des calomnies à son sujet.

En 2018, l'ancien nonce Carlo Maria Viganò a publiquement porté une grave accusation contre Bergoglio pour avoir dissimulé les abus homosexuels commis par le cardinal McCarrick sur des séminaristes. En conséquence, le nonce Viganò a appelé Bergoglio et l'ensemble du réseau homosexuel occupant les plus hautes fonctions de l'Église à démissionner. Il a également déclaré dans sa lettre :

« *Je suis un vieil homme et je vais bientôt comparaître devant le Bon Juge et je veux me présenter à Dieu avec une conscience pure* ».

Depuis qu'il a demandé la démission du pseudo-pape, il a publiquement défendu la vérité selon laquelle Bergoglio n'est pas le Vicaire du Christ sur Terre,

ni un Pape légitime. Que disent les Saintes Écritures sur la question de savoir si un apostat public comme Bergoglio est un vrai ou un faux pape ? Pour avoir proclamé un autre évangile – l'évangile sodomite – Bergoglio est soumis au plus lourd châtement de Dieu : l'anathème. Ainsi, Dieu l'annonce à travers l'Apôtre Paul :

« Même si... un ange du ciel prêche un autre évangile que celui que nous avons prêché, qu'il soit maudit (anathème) ! Comme je l'ai déjà dit, je le répète maintenant : si quelqu'un vous prêche un autre évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit maudit (anathème) ! »

(Ga 1, 8-9).

Toute la tradition de l'Église est basée sur cette position de l'Écriture.

Le pape Paul IV (1559) dans sa bulle Cum Ex Apostolatus Officio, le pape Innocent III et les Docteurs de l'Église, enseignent donc qu'un pape hérétique est déposé par Dieu. Cela s'applique pleinement à Bergoglio !

Saint Antoine, évêque (1459), écrivait :

« Dans le cas où le Pape deviendrait hérétique, il se trouverait, par ce seul fait et sans autre sentence, séparé de l'Église. Une tête séparée d'un corps ne peut pas être la tête du même corps dont elle a été retranchée ».

Cela s'applique pleinement à Bergoglio !

Saint François de Sales (1622) déclare :

« Lorsque le Pape est explicitement hérétique, il tombe ipso facto de sa dignité et hors de l'Église... ».

Cela s'applique pleinement à Bergoglio !

Les canonistes Wernz et Vidal, dans leur interprétation du droit canonique de 1943, le précisent clairement :

« Par une hérésie notoire et ouvertement divulguée, le Pontife romain, s'il tombe dans l'hérésie, est par le fait même [ipso facto] considéré comme privé du pouvoir de juridiction avant même tout jugement déclaratoire de l'Église ».

Cela s'applique pleinement à Bergoglio !

Saint Alphonse de Liguori confirme ce fait en disant :

« *Si Dieu permettait à un pape de devenir un hérétique notoire et contumace, il cesserait de ce fait d'être pape et la chaire apostolique serait vacante (sede vacante) ».*

Cela s'applique pleinement à la situation de Bergoglio !

Saint Robert Bellarmin (1610) a fait une déclaration bien connue :

« *Le Pape qui est manifestement hérétique cesse par lui-même d'être Pape et chef, de même qu'il cesse d'être chrétien et membre du corps de l'Église ».*

Cela s'applique pleinement à Bergoglio !

La même position que celle tenue par saint Bellarmin est tenue par les Pères de l'Église, tels que saint Cyprien (lib. 4, épist. 2), saint Athanase (Scr. 2 cont. Arian.), saint Augustin (lib. De grat. Christ. cap. 20), St Jérôme (Dial. contra Luc.) et autres ; et saint Bellarmin ajoute :

« *Ce serait la condition la plus misérable de l'Église, si elle était obligée de reconnaître un loup manifestement vorace en tant que berger ».*

Cela s'applique également pleinement à la situation de Bergoglio.

Il est absolument clair que l'Église n'a actuellement pas de pape, c'est-à-dire qu'elle est en état de siège vacant, car un hérétique manifeste qui s'est excommunié de l'Église ne peut en être le chef. Par conséquent, l'excommunication publique du pseudo-pape Bergoglio n'a fait que confirmer le fait que Mgr. Viganò, fidèle au Christ et à ses enseignements, n'était pas et ne peut pas être membre de l'anti-église de Bergoglio.

Le 18 décembre 2023, par la déclaration hérétique *Fiducia supplicans*, le pseudo-pape a déjà officiellement transformé l'Église catholique en une anti-Église New Age, attirant ainsi secrètement de nombreux catholiques sans méfiance. Par conséquent, quiconque veut être sauvé et rester fidèle à l'enseignement catholique ne peut appartenir à la secte bergoglienne, qui possède un anti-évangile sodomite. Dieu menace de punir la proclamation de cet anti-évangile par le feu à la fois temporel (2P 2 :6) et éternel (Jude 7). Par conséquent, chaque évêque, prêtre et croyant catholique conscient devrait immédiatement se séparer de l'anti-église de Bergoglio et se tenir

sous la bannière du Christ, qui est courageusement tenue par l'archevêque Carlo Maria Viganò !

Les Évêques du PCB,

+ Élie, + Méthode, + Timothée

Le 22 juin 2024